



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 006, Mars 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE)CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Études hispaniques

1. **La pragmática en la enseñanza del ELE/ L2:
aproximación a algunos manuales diseñados y usados en Camerún y España**
Roseline FOUODJI WAGOUM Epse DJATSA 1-19

Lettres Modernes

2. **Problématique de l'emploi de la virgule dans *Les Sept douleurs*
de William Aristide Nassidia Combarry**
Tilado Jérôme NATAMA..... 20-36
3. **La masculinisation de l'esprit féminin :
réalisme ou surréalisme dans *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir**
Vincent NAINDOUBA & Serge Simplicie NSANA..... 37-50
4. ***Le roi de Kahel* de Tierno Monénembo : un roman historique à tonalité épique**
Komi Seexonam AMEWU..... 51-72
5. **Dynamique des langues et politique éducative au Mali**
Ousmane Ag NAMOYE & Aldiouma KODIO, 73-88

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

6. **Description morphosyntaxique de l'adverbe du marka**
DAO Nébremy 89-107
7. **Cadre stratégique pour la refondation au Mali :
reconstruction et déconstruction d'une communication**
Adama KODJO..... 108-124

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

8. **Protection des sites archéologiques au Burkina Faso :
le cas du chantier école de Wargoandga**
Lassina SIMPORÉ & Fonyama Elise THIOMBIANO, épouse ILBOUDO 125-138

Histoire

9. **Coopération néerlandaise et développement socioéconomique
du Burkina Faso : cas du PDI/Z (1983-2006)**
Sébastien GUIPO..... 139-155
10. **Le contrôle de la production d'huile par le monopole d'état dans
l'Égypte antique sous domination gréco-romaine**
YAPI Fulgence Thierry 156-167
11. **Eschine et la paix à Athènes au ive siècle avant Jésus-Christ :
dialogue et négociations avec le royaume de Macédoine**
OULAI Fabrice & DAGO Thomas DADIE..... 168-180

- 12. Crises de succession au *Moogo*, de 1897 à 1983 :
cas du *Konkiistēnga* et *Tema***
François RIBOU..... 181-199
- 13. L'art plastique contemporain burkinabè sous l'influence de l'école
des *Avant-gardes* : analyse de quelques productions d'artistes**
Boukary DABAL & KY Jean Célestin..... 200-218
- 14. Les relations controversées entre les musulmans et l'administration
française dans la région de Grand-Bassam (1922-1949)**
Amon Jean-Paul ASSI,..... 219-236
- Géographie**
- 15. Des classes sous paillotes pour étendre l'accès à l'éducation
en milieu rural burkinabè**
Issiaka OUEDRAOGO, Goama NAKOULMA & Aude NIKIEMA 237-254
- 16. Impact des mesures barrières du covid-19 sur les revenus agricoles
des paysans dans la sous-préfecture de Lakota**
Jean-François Aristide GBODJE..... 255-271
- 17. Analyse de la dynamique spatio-temporelle de l'occupation du sol
dans la commune de Niakhar (Fatick, Sénégal) entre 2000 et 2022,
à travers des outils de la télédétection**
Ibrahima DIOUF & Mohamed Lamine NDAO 272-290
- 18. Variabilité climatique dans la Province du Mouhoun
au Burkina Faso de 1991-2021**
Amadou ZAN, Abdoul-Azize SAMPEBGO & Joachim BONKOUNGOU..... 291-302
- 19. Impacts des stations de lavage de véhicules sur l'environnement
et la santé à Korhogo**
DIOMANDE Gondo, Lacina Adama FOFANA & SORO Nambé Arouna..... 303-320
- 20. Exploitation agricole et dégradation forestière dans le département
de Soubré (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**
Mathieu Jonasse AFFRO, Assoh Hortance Aman Epse N'GUESSAN,
Nambegué SORO & Kouamé Felix KOUADIO..... 321-337
- 21. Disparités spatio-temporelles des formations sanitaires publiques
À Brazzaville en république du Congo**
Berchmans Giraldo Audron & Clotaire Claver Okouya..... 338-356
- 22. Recourir aux soins traditionnels à Ouagadougou :
une question de distance ?**
Sidbéniwendé Esaïe Yanogo 357-371
- 23. Des initiatives comportementales pour une gestion organisée
des déchets en commune V de Bamako (Mali)**
Seydou A. TOGOLA, Baba COULIBALY & drissa KELLY 372-386

Philosophie

- 24. Ce que la paix veut dire chez Nietzsche**
 Ndéné MBODJI 387-398
- 25. Vers un auto-impérialisme du développement durable :
 une analyse bioéconomique de la crise environnementale**
 ABLO Ange & OUATTARA Attchoumounan Paulin 399-417
- 26. Platon, Abû Nasr al-Fârâbî et Rousseau :
 à propos de l'éducation. Enjeux de la réflexion pour Afrique**
 Pamphile BIYOGHE & Alain BOULINGUI MOUSSAVOU 418-429

Anthropologie et sociologie

- 27. Les facteurs explicatifs du retour à la défécation à l'air libre
 dans la commune de Karimama au Nord-Bénin**
 Soulé EL HADJ IMOROU..... 430-443
- 28. Crise sécuritaire, écoles bilingues et irrédentisme linguistique
 au Burkina Faso**
 Zomenassir Armand BATIONO..... 444-457
- 29. Pratiques potières dans le District de la vallée du Bandama en Côte d'Ivoire**
 Dja Flore KOUASSI-LAGO, Drissa DIARRASSOUBA Bintou TIOTE,
 Saran CISSOKO COULIBALY & Lacina COULIBALY 458-475
- 30. Perceptions du VIH et non-observance au traitement antirétroviral
 chez les personnes vivant avec le VIH suivies à l'hôpital de jour
 du CHU de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
 Yéchinmèdjo SORO..... 476-488
- 31. Perceptions sociales de la gravité de l'ulcère de Buruli chez les
 communautés Baoulé et Bété de Taabo, Djébonoua et Daloa (Côte d'Ivoire)**
 Navouon FANNY & Koffi Dermane KOUAKOU..... 489-502
- 32. Analyse des tendances lourdes à l'objectivation du projet
 de gestion durable des mangroves à Ouidah au Bénin**
 Appolinaire D. GNANVI 503-519
- 33. Structures publiques et privées dans la lutte contre
 le VIH/sida à Bouaké : ambivalences et logiques**
 Affoua Toutouwa Marie ADOU, Dimi Théodore DOUDOU,
 Zié Adama OUATTARA & Lorraine Nadia KOUADIO..... 520-543

Science de l'éducation

- 34. Les difficultés de l'expression orale des étudiants arabophones libyens,
 cas des étudiants du département de français de Waddan**
 Fodé Baba KEITA..... 544-557

Sciences juridiques et politiques

- 35. An assessment of the challenges of representation
 of Cameroonian women in politics**
 Stanley Chung DINSI..... 558-575



Cadre stratégique pour la refondation au Mali : reconstruction et déconstruction d'une communication

Adama KODJO

*Institut Universitaire de Technologie,
Université des Lettres et des Sciences Humaines,
Bamako-Mali,
Email : Kodjoad@gmail.com*

Résumé

Le Mali traverse une période difficile de son histoire. Depuis 2012, les difficultés du pays se manifestent par des crises politico-sécuritaires et sociales. Pour trouver des solutions aux maux du pays, en 2013, plusieurs engagements ont été pris par les responsables politiques. Cependant, après des années d'exercices du pouvoir, les solutions apportées n'ont pas permis aux populations de connaître la quiétude sociale. Arrivés au pouvoir en faveur de deux coups de force (août 2020, mai 2021), sous l'impulsion d'un Premier Ministre civil, les militaires au pouvoir organisent en 2021 les « Assises Nationales de la Refondation de l'État ». Les recommandations de ces rencontres d'abord au niveau local, puis national muent en projet de gestion gouvernementale, font l'objet d'échange jusque dans les universités du pays. Embrigadée dans la sphère de la gestion gouvernementale du pouvoir, la communication publique ainsi menée par les responsables du pays pourra-t-elle permettre de relever efficacement les défis politico-sécuritaires et sociaux ? L'étude interroge aussi le mimétisme en cours dans la gestion du pouvoir et la rupture de confiance entre gouvernants et gouvernés. Ces deux dernières idées semblent ne pas faciliter l'appropriation du document dénommé « Cadre stratégique de la Refondation de l'État ».

Mots-clés : communication, mimétisme, paix, population, refondation.

Strategic framework for refoundation in Mali: reconstruction and deconstruction of communication

Abstract

Mali is going through a difficult period in its history. Since 2012, the country's difficulties have manifested themselves in political, security and social crises. To find solutions to the country's ills, in 2013, several commitments were made by political leaders. However, after years of exercising power, the solutions provided have not allowed the populations to experience social tranquility. Having come to power in favor of two coups (August 2020, May 2021), under the impulse of a civilian Prime Minister, the military in power organized the "National Forums for the Refoundation of the State". The recommendations of these meetings, first at the local level, then at the national, turned into a government management project, are the subject of exchanges even in the country's universities. Embedded in the sphere of government power management, will the public communication thus carried out by the country's leaders be able to effectively meet the political, security and social challenges? The study also questions the ongoing mimicry in the management of power and breach of trust between the rulers and ruled, two ideas that do not facilitate the appropriation of the document called "Strategic Framework for the Refoundation of the State".

Keywords : communication - mimicry - peace - population - refoundation.



Introduction

Depuis 2012, le Mali connaît une crise multidimensionnelle (politico-sécuritaire et sociale). Cette crise aboutit à la perte du contrôle par l'État des deux tiers du territoire national. Certes, le Mali n'est pas à sa première crise sécuritaire, mais celle de 2012 se distingue des précédentes par sa violence et les acteurs (sécessionnistes et djihadistes) opposés au pouvoir central siégeant à Bamako. Rappelons que ladite crise a favorisé le coup d'État d'avril 2012 contre le président démocratiquement élu, à un peu plus de deux mois avant la fin du mandat de cinq ans de ce dernier. Les putschistes reprochaient au président déchu de ne pas suffisamment doter l'armée des moyens adéquats pour la défense du territoire. À la suite de ce coup de force, s'installe une période de transition pour la gestion du pouvoir. Cette période transitoire a été mouvementée, car elle a été marquée par le passage à tabac du président, un civil, précédemment président de l'assemblée nationale installé au pouvoir sous la pression de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest). La transition a été aussi caractérisée par la pression exercée par les putschistes contre le Premier ministre, contraint à la démission. Pour le retour à l'ordre constitutionnel, avec l'accompagnement de la « communauté internationale », les élections surtout présidentielles et législatives ont eu lieu en juillet-août 2013.

Un seul slogan caractérisait les promesses de campagne électorale : le « Mali nouveau » ou le « renouveau du Mali ». C'est-à-dire que tous les candidats en compétition pour l'élection présidentielle promettaient au peuple un « Mali nouveau », celui du « rêve » citoyen, c'est-à-dire la quiétude sociale. Comment ne pas porter attention à cette promesse pour une population désorientée par la débâcle de l'armée et l'installation de l'insécurité dans la partie septentrionale du pays ? À cela s'ajoutent les rumeurs de trahison du pays par l'ancien dirigeant du pays. Il fallait ainsi trouver le « messie » pour sauver l'État en situation de déliquescence. Le « messie », élu, devait apporter des réponses aux différentes attentes des populations, en priorisant la question sécuritaire. Contre toute attente, la gestion des affaires publiques allait de mal en pis. En sept ans de gestion, ce sont les villages qui seront brûlés avec biens et personnes, l'armée perdra beaucoup d'hommes dans les attaques de camps ou de postes de sécurités perpétrées par les « djihadistes », l'insécurité localisée dans la partie septentrionale du pays se répand au Sud, même Bamako la capitale ne sera pas épargnée. Il faut également souligner la grogne sociale pour l'amélioration des conditions de vie et de travail et les contestations des élections législatives par les partis politiques. Les différentes manifestations de rue organisées par le « Mouvement du 5 juin » et le



« Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) » pour protester contre ce que les acteurs appellent la mauvaise gestion du pays, ont été la goutte d'eau débordant le vase. La situation décrite *supra* conduit à nouveau à l'apparition de l'armée sur la scène politique à la faveur d'un coup d'État perpétré en aout 2020 contre le président, « messie », jadis élu au second tour avec un taux de 77,6% (Rapport final de la Mission d'observation électorale de l'Union Européenne, 2013). En 2021, les putschistes qui avaient sous la pression de la CEDEAO, remis le pouvoir à un ancien militaire à la retraite, récidivent en démettant ce dernier du pouvoir. Ne pouvant pas tenir les élections présidentielles et législatives initialement programmées en février 2022 (Le Point Afrique, 2021) et pour légitimer leur action, les nouveaux « maîtres » du pays organisent les « Assises nationales de la refondation » regroupant des leaders communautaires et religieux, des responsables de partis politiques, des organisations de la société civile, etc. Plus de cinq cent recommandations ont été formulées par les participants à la rencontre. Il faut signaler que le pays a déjà connu de telles consultations nationales par le passé, (Le Point Afrique, 2021).

Outre les promesses électoralistes de 2013 pour « le Renouveau du Mali ou « le Mali nouveau », comme un jeu de mots, le slogan de 2021 est la « Refondation de l'État » ou « Mali Kura »¹. Les porteurs du projet de « Refondation de l'État » sont déjà sur le terrain communicationnel les conduisant dans les universités. L'objectif de cette sortie, selon ces acteurs, est de promouvoir « un cadre d'échanges, d'information et d'appropriation du cadre stratégique de la « Refondation de l'État » et son plan d'action 2022-2031 ». « Ces spécialistes » de la « refondation » portent ainsi leur espoir sur la communication pour non seulement rendre visible la nouvelle vision, mais aussi faciliter sa réalisation. La « Refondation de l'État » ou « Mali Kura » semble ne pas avoir ni stratégie de communication ni plan de communication de référence (A. A. Touré, 2022). La démarche, voire la méthode adoptée par les porteurs du projet permet d'interroger le rôle que la communication pourrait jouer pour l'effectivité de la « Refondation de l'État ». Ce questionnement est consécutif à une appréhension empirique tributaire des différentes promesses déjà tenues, mais non réalisées par leurs auteurs. La nouvelle promesse mue en projet, mais caractérisée par le syndrome de jeux de mots (« Renouveau du Mali », « Mali nouveau » en 2013 ; la « Refondation de l'État » ou « Mali Kura » en 2021), se différencie-t-elle des autres non tenues ? Serge Latouche attire l'attention concernant les mutations de terminologies développementalistes lorsqu'il dit : « Le développement

¹ « Mali Kura » en langue bambara, signifie littéralement en français « Mali Nouveau ».



durable, soutenable ou supportable (sustainable) a été « mis en scène [...] ». Il s'agit encore d'un bricolage conceptuel visant à changer les mots à défaut de changer les choses... » (S. Latouche, 2003 :24). Cette réaction de Latouche est consécutive au constat d'échec de l'idéologie développementaliste, puis l'évolution de cette dernière par la reformulation simple des mots et expressions dans lesquels l'auteur ne constate aucun changement de paradigme pouvant aboutir à la quiétude sociale. Il est difficile de faire la distinction entre la démarche développementaliste dénoncée par Latouche et celle suivie par les porteurs du projet pour la « Refondation de l'État » ou « Mali Kura ».

Dans ce contexte d'ambiguïté lexicale et d'absence de vision référentielle pour la réalisation de la « Refondation de l'État » ou du « Mali Kura », nous interrogeons l'efficacité de la communication des acteurs gouvernementaux et leurs soutiens mobilisés pour la paix, la sécurité et la « bonne » gouvernance. En d'autres termes, l'étude souligne la problématique de la communication ici convoquée par les acteurs de la « Refondation de l'État » ou « Mali Kura ».

Déjà, les manifestations de rue à des fins de revendications socio-sécuritaires véhiculées dans les médias (maliweb.net, 16 novembre 2022) contredisent les soutiens populaires caractérisant le début de la transition malienne. Lesdites manifestations sont de nature à noircir le tableau de lecture satisfaisante qu'affiche la communication gouvernementale. De ce fait, il est nécessaire d'interroger les causes profondes de cette rupture entre manifestants et gouvernants. L'identification des causes de rupture de confiance et les remèdes idoines apportés permettront le renouvellement du contrat social entre gouvernants et gouvernés, seul gage pour aboutir à la paix et à la quiétude sociale.

L'étude permettra d'analyser toutes les interrogations notées *supra* faisant l'objet de notre recherche.

Les travaux d'auteurs tels que Serge Latouche, Antoine Dupin, Raymond Corriveau, Thierry Libaert, Alain Kempf et Jean Michel Utard, Olivesi Stéphane, Missè Missè, Bertrand Cabedoche, Castor M. M. Bartolomé RUIZ permettront de mieux appréhender et analyser la communication se manifestant dans la campagne pour l'appropriation du cadre stratégique de la « Refondation de l'État ». Les écrits de Antoine Dupin, Raymond Corriveau, Thierry Libaert, Alain Kempf et Jean Michel Utard par exemples serviront à souligner l'importance d'une stratégie et d'un plan de



communication, deux notions distinctes permettant d'analyser les discours en cours pour la réalisation de la « Refondation de l'État ». Les réflexions de Serge Latouche permettront d'éviter l'usage abusif des mots et expressions faite par les « réformateurs » s'apparentant à des jeux de mots et non à un changement de paradigme pour la quiétude sociale. Olivesi Stéphane, Missè Missè, Bertrand Cabedoche, Castor M. M. Bartolomé RUIZ aideront à comprendre la communication gouvernementale caractérisée par le mimétisme, la propagande et le décalage entre les attentes sociales et les actes déjà menées pour satisfaire les populations. Au nom de la « Refondation de l'État », les acteurs gouvernementaux et leurs soutiens semblent opter pour une communication conformiste et accommodante. De ce constat, l'étude interroge l'efficacité de la communication des personnes citées *supra* dans l'effectivité de l'idéologie « Mali Kura » ou la « Refondation de l'État ».

Pour cerner les différentes questions ici posées, l'étude fait aussi recours à des données empiriques et à des sources médiatiques mettant en exergue certaines revendications socio-sécuritaires.

Ce travail met l'accent sur le slogan à géométrie variable de la « Refondation de l'État », la stratégie et le plan de communication de « Mali Kuru ». Il s'agit également de discuter les jeux de mots à implication multiple auxquels les acteurs de la « Refondation de l'État » se livrent. L'étude souligne enfin la « Refondation de l'État », une vision illustrée par le mimétisme.

1. La Refondation de l'État : un slogan à géométrie variable

En communication sociale, les campagnes sont presque toujours orientées vers l'impact sur les populations. Il serait peut-être bon d'examiner aussi les campagnes de communication en considérant également le poseur, à savoir l'administration elle-même. Peut-être y apprendrait-on que certaines campagnes étaient, à l'avance, vouées à l'échec à cause de ceux qui les proposent [...] » (R. Corriveau, 2007 : 10).

La crise politico-sécuritaire et sociale que traverse le Mali de par son acuité ne cesse de mobiliser gouvernants et gouvernés, voire la « communauté internationale ». La mobilisation vise à trouver des solutions idoines pour le retour de la quiétude sociale. Malgré l'engagement des uns et des autres, ni les promesses de campagne électorale de 2013, ni l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger de 2015, ni la conférence d'attente nationale de 2017 tenu à Bamako, n'ont permis au Mali de connaître la quiétude sociale. En 2021, les promesses de sécurité et de paix pour la quiétude sociale sont renouvelées par les autorités de la transition malienne. Ce renouvellement de promesses est consécutif à la tenue des « Assises Nationales pour



la refondation », un cadre d'échange voulu par lesdites autorités. Dès lors, le slogan de la nouvelle promesse pour la quiétude sociale est formulé comme suit : « La Refondation de l'État » ou « Mali Kura » en langue nationale (bambara). « Mali Kura » se veut désormais porteur de tous les espoirs. Selon les porteurs du projet, « La Refondation de l'État » s'érige en vision et concept dont la réalisation n'est que question de temps. Pour assurer au projet « Mali Kura » une légitimité, les recommandations issues des Assises Nationales (plus de 500) sont exposées çà et là comme un trophée auquel il faut veiller comme à l'huile sur le feu. Toutes les occasions sont mises à profit par les diffuseurs du projet pour égrener ce qu'ils appellent les grands axes prioritaires pour « La Refondation de l'État ». Parmi les axes prioritaires cités figurent les questions de défense et sécurité, la réforme générale de l'État, l'amélioration de la gouvernance des affaires publiques. En évoquant ces questions, les acteurs de la refondation se disent déjà satisfaits des résultats en cours dans la réalisation de leur projet dont le plan d'action est prévu pour 2022 - 2026.² Les diffuseurs du « Mali Kura » semblent avoir des réponses à toutes les questions posées à eux. Cependant, les réponses aux questions posées par leurs interlocuteurs non seulement ne sont pas satisfaisantes, mais elles sont aussi discutables. Par exemple, lorsqu'ils se glorifient d'une souveraineté décisionnelle dite nationale acquise,³ de la montée en puissance de l'armée nationale, de la mise en activité de la locomotive Bamako-Kayes-Bamako, etc. Nous parlerons *infra* de ces points soulignés *supra* faisant objet de gloire pour « les réformateurs » de la transition malienne. Lorsque la question leur est posée pour savoir si « La Refondation de l'État » possède une stratégie de communication, la réponse est affirmative. Le plan d'action pour « La Refondation de l'État » est cité comme stratégie de communication. Pour la réussite du projet, les universitaires sont invités à s'impliquer à travers les travaux scientifiques. Dans ce contexte d'auto-évaluation satisfaite et de confusion terminologique, il est difficile de cerner les perspectives de changement pour la quiétude sociale à court et à long termes, opérable par le projet « Mali Kura » dont le processus de réalisation s'apparente à un pilotage à vue accentué par un tâtonnement criard. Cette dernière idée peut être illustrée par la confusion entre stratégie et plan de communication de « Mali Kuru », qu'entretiennent les porteurs du projet.

² Intervention du ministre en charge de la refondation de l'État à l'Université des lettres et des sciences humaines de Bamako, 21 octobre 2022, Kabala.

³ Ibid.



2. La stratégie et le plan de communication de « Mali Kuru » : un pilotage à vue

L'invite de Thierry Libaert à ne pas rendre hermétique la distinction entre stratégie et plan de communication (T. Libaert, 2008) ne saurait être une excuse pour confondre les deux idées. Pour autant, cette confusion apparaissant dans la communication en faveur de la « Refondation de l'État » ou le « Mali Kuru », fait douter de l'efficacité des actions en cours. Pour Arbia Alpha Touré, le « Mali Kuru » manque tout simplement de stratégie de communication. (A. A. Touré, 2022). « Le diable se cache dans les détails », mais sans faire le sien avec cette expression du XX^e siècle, nous pensons à la nécessité de faire la distinction entre la stratégie et le plan de communication.

Alain Kempf et Jean Michel Utard définissent la stratégie de communication comme « l'art de combiner des opérations pour atteindre un objectif. » (A. Kempf, J. M. Utard, 1992 : 27). Les objectifs globaux sont fixés par les plus hautes autorités représentant l'entité politique et générale (présidence de la République, primature, direction générale de l'entreprise, etc.). L'atteinte des objectifs fixés nécessite l'élaboration d'une stratégie au niveau de tous les départements ou démembrements concernés par la mise en œuvre des projets et programmes. « Élaborer une stratégie dans un domaine donné consiste à planifier les moyens à mettre en œuvre pour atteindre des objectifs fixés. » (A. Kempf, J. M. Utard, 1992 : 27). Pouvons-nous par exemple parler de stratégie dans les domaines des finances, de l'industrie, des ressources humaines, de la communication, etc. Pour Antoine Dupin, une stratégie « ne doit pas être un réflexe (et par conséquent répondre à des logiques de mimétisme), mais bien une réflexion prenant en considération les spécificités » environnementales. (A. Dupin, 2010 : 63). Faisant la distinction entre le plan et la stratégie de communication, Alain Kempf et Jean Michel Utard diront que la dernière idée « n'inclut pas la création proprement dite, c'est-à-dire la conception et la réalisation des messages (affiches, annonces, films, etc.). » (A. Kempf, J. M. Utard, 1992 : 28).

Le plan de communication s'adapte à une stratégie (T. Libaert, 2017). C'est-à-dire que la stratégie précède le plan. En effet, l'existence d'un bon plan de communication est tributaire « d'une réflexion approfondie autour de la conception de la communication. À défaut, la vision purement instrumentale de la communication primera le plus souvent. » (T. Libaert, 2017 : 3). Pour Raymond Corriveau, qu'il soit explicité ou non, le plan de communication propose presque toujours un changement de comportement. L'auteur souligne que le plan de communication est aussi utilisé pour suggérer des conduites à adopter en fonction des situations. En d'autres termes, le plan de communication prône la responsabilisation citoyenne sans laquelle les promesses de changement



relèveraient de l'illusoire. Cependant, Raymond Corriveau note des préalables pour la responsabilisation du citoyen pour la quiétude sociale.

Pensons à la responsabilité des États de créer les conditions objectives de la responsabilisation des individus, c'est-à-dire de veiller au respect du droit à l'information, à la mise en place de conditions de vie acceptables par l'intermédiaire de services publics fonctionnels, au maintien de l'équilibre écologique du territoire et, de façon globale, à l'établissement des principes d'une bonne gouvernance. » (R. Corriveau, 2007 : XI).

Le plan d'action de « La Refondation de l'État » semble en partie s'inscrire au tableau des préalables mentionnés *supra*. Cependant, « l'arbre ne doit pas cacher la forêt », le discours des porteurs de la « refondation » confondant stratégie et plan de communication laisse penser à une campagne non mûrement réfléchie, adossée à un pilotage à vue, renvoyant à un tâtonnement d'une autre ère où la discipline ne s'était pas encore fait distinguer. Le manque de stratégie de communication pour la « Refondation de l'État » souligné par Arbia Apha Touré, la confusion entre plan d'action et stratégie de communication, sont autant de références pour douter de l'efficacité du projet dont la réalisation est censée aboutir à la quiétude sociale. De ce fait, il est nécessaire d'interroger l'efficacité du document appelé « cadre de référence du plan d'action » ou de communication pour le « Mali Kura », pour opérer un changement escompté par les populations. Pour répondre à ce questionnement, les porteurs du projet semblent se référer aux 534 recommandations issues des Assises Nationales de la refondation. Depuis quand les recommandations d'une consultation « populaire » deviennent automatiquement une stratégie de communication gouvernementale ? La référence automatique aux assises nationales peut-elle à elle seule suffire pour une mobilisation de masse et d'adhésion à la démarche communicationnelle dont l'efficacité est sujet à discussion ? Les promesses précédentes pour la quiétude sociale avant les assises de 2021 soulignées *supra*, les différentes rencontres tant au niveau national qu'au niveau international pour la sécurité et la paix, mais sans résultats escomptés, sont autant d'antécédents ne facilitant pas l'appropriation du projet « Mali Kura » par une grande partie de la population. Au contraire, ces différents rendez-vous manqués pour la quiétude sociale peuvent coller au projet de « La Refondation de l'État » une étiquette de perpétuelle exploitation des populations à des fins de propagande au profit d'une classe dirigeante soucieuse d'intérêt personnel ou de clan.

La dimension symbolique qui se manifeste par les résistances observées s'explique probablement, du côté des populations africaines, par la contradiction perçue entre les pensées et les pratiques du "développement". Face à une stratégie du développement fondée sur la parenté, la planification familiale est irrecevable. Ces lignes de conflit, qui valident la thèse des arrière-pensées du « développement



», instituent une relation de méfiance des « receveurs » vis-à-vis des « donneurs » ou des "donateurs" ». (M. Missè, 2009 : 22).

Pour toutes ces considérations soulignées *supra*, la concrétisation de « La Refondation de l'État » devient plus complexe. À cette incertitude s'ajoutent des terminologies utilisées çà et là, s'apparentant à des jeux de mots visant à davantage endormir le peuple.

3. « La Refondation de l'État » : des jeux de mots à implication multiple

« Il y a propagande d'État à partir du moment où se développent des actions concertées visant à diffuser et à imposer des représentations, conformes à l'intérêt des gouvernants, de nature à induire des comportements déterminés. » (O. Stéphane, 2002 : 4).

Pour l'adhésion des populations aux causes d'intérêts généraux ou particuliers, les acteurs de la politique politicienne font souvent recours à des mots et expressions dont les auteurs sont les seuls à cerner dans l'immédiat la teneur et les aboutissements. Dans l'adresse publique de ces politiques (à moindre niveau des militaires), les jeux de mots sont légion. La seule ambition des acteurs étant la mobilisation, puis le ralliement des populations, tous les mots et expressions pouvant servir la cause sont les bienvenus. En 2013, pour les campagnes à l'élection présidentielle, le champ politique se caractérisait par l'utilisation par les acteurs politiques d'expressions telles que « Mali nouveau », « renouveau du Mali ». En 2021, une autre promesse est faite pour « La Refondation de l'État » ou « Mali Kura ». Comme « pour tenter de conjurer magiquement les effets néfastes » (S. Latouche, 2003) des promesses déjà non tenues, les Assises Nationales de la refondation de l'État » sont organisées en décembre 2021. Ces rencontres apparaissent telles une série de démarches pour faire bénéficier au projet « La Refondation de l'État » ou « Mali Kura » une légitimité et une crédibilité au niveau national et susciter l'adhésion de « la communauté internationale ». Les similitudes des vocables utilisés dans le champ politique par les acteurs dans le temps, apparaissent comme des jeux de mots à endormir les populations dans le seul but de garantir une gestion paisible des affaires publiques et non pour l'obtention d'un changement réel répondant aux attentes des citoyens. En effet, la communication est ici utilisée pour assurer une mission de service public. « La communication publique émerge pour tenter de réduire les ambiguïtés lexicales et la grande confusion d'ordre théorique découlant de la variété des expressions utilisées pour désigner les rapports des activités administratives avec l'information. » (M. Missè, 2009 : 15). Missè Missè ajoute que la communication publique permet aux autorités de veiller aux relations existant entre gouvernés et gouvernants. Aujourd'hui, par exemple, tous les



regards citoyens sont attirés par l'insécurité dans le pays. Dans la rhétorique des autorités publiques, cette problématique semble trouver une ébauche de solution, car « la montée en puissance de l'armée » et la « souveraineté nationale de prise de décision » sont fréquemment citées comme gage de retour de la paix. Les inquiétudes sociales exprimées çà et là sont considérées par ces responsables politiques comme des préoccupations citoyennes éphémères ou des questions d'humeur. Sur le terrain de sécurisation, peut-on véritablement parler de « la montée en puissance de l'armée » et de la « souveraineté nationale dans la prise de décision » aux populations vivant dans les périphéries de Gao, de Ménaka, de Kidal, d'Ansongo, de Bandiagara, de Diougani, de Douna, de Yoro où sévit l'insécurité ?

De toutes les façons, il y a fort longtemps que raisonne dans les oreilles cette « montée en puissance de l'armée ».

Quant à la « souveraineté nationale de prise de décision » « retrouvée », selon les autorités et leurs soutiens, faisant objet de toute glorification par ces derniers, son impact ne devrait-il pas être ressenti dans tous les ménages (panier de la ménagère), y compris dans le domaine de l'assainissement environnemental ? Là aussi, les réponses convaincantes manquent. Les « spécialistes » de la gestion des affaires publiques et leurs soutiens auto-proclamés répondent que le problème est mondial, car selon ces acteurs, le conflit russo-ukrainien est à la base de la conjoncture vécue par les populations. Au nom de l'unique priorité sécuritaire, toute question liée à l'assainissement des voies et autres emprises publiques est renvoyée aux calendes grecques. Pour ne pas admettre l'insuffisance et l'inefficacité des solutions apportées comme réponses aux attentes des populations, les porteurs du projet pour le « changement » et leurs soutiens ne manquent pas d'arguments. Certains soutiens semblent allergiques à tout débat contradictoire. La démarche tendancieuse de ces personnes se confond souvent avec ce que Axelle Kabou, spécialiste en développement illustre par le « Vendredisme » (A. Kabou, 1991) et le « Babélisme » souligné par le chercheur, Missé Missè (2009). Le « Vendredisme » et le « Babélisme » consistent à trouver un bouc émissaire pour affranchir les gouvernants de leurs responsabilités collectives et individuelles liées à l'inefficacité de leurs actions ou aux échecs de ces dernières. Vendredi est le « personnage inventé par Daniel Defoe et incarné par le complexe d'infériorité et d'immobilisme » (A. Kodjo, 2021 : 26). Concernant le contexte malien dont il est ici question, « Vendredi » ne met jamais en cause ses propres défauts, ses insuffisances. « Vendredi » admet difficilement toute réaction contradictoire à sa communication. « Vendredi » voit partout la théorie du complot et se satisfait



en le soulignant à tout bout de champ. Quant au « Babelisme » il s'illustre par le manque d'imagination, de créativité et d'état d'esprit souple, voire immuable. Le « Babelisme » se manifeste également par la redondance de la communication faisant allusion aux succès dans la gestion des affaires publiques sans l'impact de ces acquis ou résultats ne marque considérablement l'attention des communautés à la base. Les auteurs du « Babelisme » ignorent que l'inefficacité des solutions préconisées pour la quiétude peut entraîner les populations au mimétisme des revendications sociales, car les opinions de masses ne sont pas immuables. Les soutiens de masse dont bénéficiaient les autorités politiques en 2013 et ceux acquis par les dirigeants de la transition en 2022, illustrent la volatilité desdites opinions. Pour le moment, le temps d'attente de la mission messianique aboutissant à la quiétude sociale risque de se prolonger, car, malgré des décennies de promesses, la population malienne dans son ensemble, continue de vivre le supplice de Sisyphe. « Les dieux avaient condamné Sisyphe à rouler sans cesse un rocher jusqu'au sommet d'une montagne d'où la pierre retombait par son propre poids. » (A. Camus, 1942 :163). Les différentes répliques faites comme réponses aux attentes sociales frisent toujours l'incompréhension et la méfiance déjà manifestes entre gouvernants et gouvernés.

Dans leur « plan d'actions » pour la « Refondation », les détenteurs du pouvoir public semblent également négliger ou volontairement occulter les points de rupture de confiance résumée par les promesses ratées, aboutissant à la dégradation des conditions de vie des populations. Cette rupture de confiance aussi longtemps négligée ou occultée peut aboutir à un décalage de point de vue, à l'extranéité à laquelle l'auteur algérien, Lotfi Madani fait allusion (L. Madani (1996). L'auteur a dégagé le concept d'extranéité « pour traduire la situation de décalage entre ce qu'un média propose pour désigner une population et le sentiment de méconnaissance de son identité, de ses vécus et de ses besoins, tels que ressentis par cette même population à la lecture de ce média » (A. Kodjo, 2021, p : 202). Pour maintenir la crédibilité et la légitimité, Raymond Corriveau invite les énonciateurs de plans et projets à l'équilibre (l'harmonisation) entre parole donnée et l'acte posé.

La première condition, celle qui traite de la question de l'harmonisation des jugements entre proposeur et interlocuteur, ne se déroule pas qu'au niveau du langage, mais représente aussi une instance de validation entre les paroles du proposeur et sa façon d'agir ; tout décalage à cet égard entraîne une perte considérable de légitimation, un effondrement de la crédibilité. » (R. Corriveau, 2007 :7).

Que vaut la communication d'une autorité dont la légitimité et la crédibilité sont constamment mises en cause par les populations au nom desquelles le pouvoir est exercé ? (Jeuneafrique, 5 avril



2021.) L'élargissement du Conseil national de transition (CNT) jouant le rôle de parlement par décret présidentiel (Décret numéro 2022 06 26PTDRM du 28 octobre 2022) avec ses incidences financières, n'est pas de nature à améliorer l'état de confiance déjà précaire (maliweb.net, 16 nov 2022). L'information diffusée par les médias concernant l'augmentation du budget de la présidence de la République (maliweb.net, 10 novembre 2022) ne contribue non plus à l'apaisement d'un climat social de plus en plus délétère. Dans tous les cas, ni la publicité ni la propagande agissant dans l'espace et dans le temps ne peuvent se substituer à la légitimité et à la crédibilité pour satisfaire les attentes sociales. « Bref, le geste publicitaire a peu de chance de s'imposer lorsque des dimensions culturelles profondes sont en cause [...] » (R. Corriveau, 2007 : 3). Bertrand Cabedoche conclut en disant qu'aucun « acteur social, journaliste compris, [...] n'opère dans un désert de sens [...] » (B. Cabedoche, 2016). En effet, l'auteur note que les actions de communications visent des cibles avec des objectifs bien déterminés. C'est pourquoi, au nom de l'efficacité, Bertrand Cabedoche invite les acteurs comme auteurs de la discipline de se référer aux populations pour lesquelles les actions de communications sont menées.

En effet, pour sortir de léthargie, une rupture de pratique dans la conduite des affaires publiques s'impose aux acteurs censés assurés la quiétude sociale. Il y va de leur crédibilité sans laquelle la « Refondation » ou « Mali Kura » tant annoncée restera un projet mort-né. Missé Missè note que « La réception par le public, comme toujours, dépendra en grande partie de la confiance que lui inspire l'auteur du message et de la crédibilité de l'argumentation, de la cartographie de la vulnérabilité de la formation sociale mais surtout du prix à payer. » (M. Missè, 2009 :28).

De ce fait, les porteurs de la « Refondation » ont beaucoup à gagner en confiance et en crédibilité, en interrogeant l'efficacité de leur communication caractérisée par le mimétisme ambiant.

4. La « Refondation de l'État » : franchir l'obstacle du mimétisme verbal

Le petit Larousse illustré 2016 définit le mimétisme comme une « propriété que possède certaines espèces animales (le caméléon ; par exemple) de se confondre par la forme ou la couleur, avec l'environnement ou avec les individus d'une autre espèce mieux protégée ou moins redoutée. » Cette première définition concerne les espèces animales. La seconde explication du mot par le même dictionnaire implique les personnes, car il est ici question de la « reproduction machinale des gestes, des attitudes d'autrui. » Selon Castor M. M. Bartolomé Ruiz, le mimétisme consiste à reproduire par son auteur une attitude donnée. Cette reproduction est faite par imitation ou



influence, mais pas nécessairement en toute conscience. « Le potentiel du mimétisme réside dans son caractère non explicite ; il agit de façon non clairement perceptible par les sujets, en s'introduisant dans leurs actes et croyances sous forme d'un instinct primaire. » (C. M. M. B. Ruiz, 2014 :233).

Ces différentes définitions de ce vocable cité *supra* permettent de dire que les porteurs du projet « Mali Kura », de par la communication, sont dans le mimétisme et le conformisme. Au lieu de mettre l'accent sur la spécificité de leur projet pouvant le distinguer des autres promesses ratées (« Mali nouveau », « renouveau du Mali »), les théoriciens de la « Refondation » tentent à toute occasion de s'accommoder aux recommandations issues des Assises Nationales, une énième rencontre tenue dans le pays. Ici, il apparaît nécessaire de faire la distinction entre le mimétisme verbal et celui de l'action, de la concrétisation, de la réalisation ou de l'exécution des promesses dans le respect de la parole donnée. Sans réfuter totalement le mimétisme théorique, les porteurs de la « Refondation » réussiraient davantage en priorisant la matérialisation du projet, seul gage pouvant conduire à la quiétude sociale tant espérée. De toutes les manières, les populations déjà éprouvées (maliweb. net, 16 novembre 2022) attendent des dirigeants plus d'actes que de parole. Les revendications socio-sécuritaires lors des manifestations de rue à Bandiagara, Gao, Tombouctou, Bankass, etc. illustrent cette dernière idée. En d'autres termes, les citoyens de plus en plus circonspects vis-à-vis du mimétisme verbal, fondent désormais l'espoir sur des actes susceptibles d'améliorer directement le cadre de vie sociale. Ce changement tant attendu ne pourra se faire sans l'implication directe des populations à tous les niveaux (local, régional, national). Au-delà de l'exhibition des recommandations des Assises nationales de la refondation, dans la répartition des tâches pouvant aboutir au changement, les « réformateurs » semblent entretenir un flou, car la contribution des populations pour la réussite du projet reste un mystère. « La faiblesse des approches basées sur la pleine implication des parties prenantes dans toutes les phases du cycle d'un projet, observée sur le terrain, trahit probablement une indifférence, dans les deux sens du terme, à l'historicité donc à des demandes sociales spécifiques et précises. » (M. Missè, 2009 : 27). Dès lors, l'hypothèse à faire concernant la contribution des populations dans le projet de refondation se résume aux consultations électorales (référendum ; élections présidentielles, législatives et communales), une participation passive dont l'efficacité pour le changement mérite aussi d'être interrogée.



Pour franchir l'obstacle du mimétisme verbal, les acteurs de la « Refondation de l'État » ou « Mali Kura » doivent se convaincre de la nécessité de recours à une communication murement réfléchie et adaptée à la situation de crise que traverse le pays. La concrétisation de cette dernière idée aidera pour le retour de la confiance entre gouvernants et gouvernés, seul gage pour la survie de l'idéologie « Mali Kura » ou « Refondation de l'État ».

Conclusion

La situation de crise que le Mali vit depuis 2012 est loin d'être un fait de hasard. Elle résulte en partie des promesses pour la quiétude sociale, mais non tenues par les plus hautes responsables du pays. Le manque de respect des engagements aura impacté la fragile confiance existant entre gouvernants et gouvernés. L'instabilité politique et l'exacerbation de la crise sécuritaire dans le pays sont autant de causes de rupture de confiance. Pour transcender la méfiance sociale et le désespoir populaire, la nouvelle promesse pour la paix, le bien-être social s'est articulée autour d'expressions telles que « La Refondation de l'État », « le Mali Kura ». Les difficultés de distinction des nouvelles terminologies (« La Refondation de l'État », « le Mali Kura ») et de celles précédemment identifiées (« Renouveau du Mali », « Mali nouveau ») permettent d'interroger l'efficacité du projet en cours pour la quiétude sociale. Le mimétisme dans le processus d'élaboration du projet de « refondation », la confusion entretenue entre stratégie et plan de communication lors de la campagne menée pour l'appropriation du cadre stratégique de « La Refondation de l'État », ne sont pas de nature à favoriser l'appréhension du contenu du document. « La Refondation de l'État » ou « Mali Kura » aura gagné davantage en crédibilité en impliquant directement les populations à la base, principales bénéficiaires du projet. Dans tous les cas, un seul projet, quelle que soit la taille, ne pourra à court terme aplanir toutes les divergences de points de vue et conduire le pays à la paix et à la quiétude sociale. De ce fait, toutes les pistes de réflexions pouvant conduire à la quiétude sociale restent ouvertes. Pour ce faire, il faut nécessairement aux citoyens, un environnement favorable à la réflexion et aux débats.



Références Bibliographiques

CABEDOCHÉ Bertrand, 2016, « Communication Internationale et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information - communication en France », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, GRESEC, <https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2016-2-page-55.htm>, article mis en ligne en Octobre 2016.

CAMUS Albert, 1942, *le mythe de Sisyphe, nouvelle édition augmentée d'une étude sur Franz Kafka*, Collection : Les essais, XII. Édition augmentée, 69^e édition, Paris, Gallimard, p. 163. <https://www.anthropomada.com/bibliotheque/CAMUS-Le-mythe-de-sisyphe.pdf>, consulté 05 janvier 2024.

CORRIVEAU Raymond, 2007, *le Plan de communication, une approche pour agir en société*, Presses de l'Université du Québec, p. 10.

Décret numéro 2022 06 26PTDRM du 28 octobre 2022 fixant la liste nominative des membres additifs du Conseil national de Transition (CNT).

DUPIN Antoine, 2010, *Communiquer sur les Réseaux Sociaux, les méthodes et les outils indispensables pour vos stratégies de communication sur les médias sociaux*, Limoges, Fyp, p. 63.

KABOU Axelle, 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement ? Paris, L'Harmattan*, 53-54.

KEMPF Alain, UTARD Jean Michel, (1992), *Communication d'entreprise et publicité*, collection Mémento DEGE, Techniplus, p. 27-28.

KODJO Adama, 2021, *Le rôle de la radio rurale dans la communication pour le développement au mali*, thèse en information et communication soutenue à l'Université de Grenoble-Alpes, sous la direction de Bertrand Cabedoche, p.26.

LATOUCHE Serge, 2003/1, « L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement », *Mondes en développement*, N°121, p.24.

LIBAERT Thierry, 2008, *le plan de communication, définir et organiser votre stratégie de communication*, 3^e édition, Paris, Dunod, p. 18.



LIBAERT Thierry, 2017, *le plan de communication, définir et organiser votre stratégie de communication*, 5^e édition, Paris, Dunod, p. 18.

MADANI Lotfi, 1996, « Les télévisions étrangères par satellite en Algérie : formation des audiences et des usages », *Tiers Monde*, N° 146, avril-juin, p.316- 324.

MISSÈ, Missé, (2009), « La communication stratégique : de l'appui au développement à la promotion du changement social : une communication de connivence ? », *Les Enjeux de l'Information et de la communication* [En ligne], mis en ligne le 16 avril 2009, <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2009-supplement/pdf/Actes%20de%20Douala-Misse-pp14-35.html>, p. 24, consulté le 21 octobre 2017.

OLIVESI Stéphane, 2002, « De la propagande à la communication : éléments pour une généalogie », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 86, p.13-28.

Rapport, acte de la conférence d'attente nationale, 2017.

RUIZ Castor M. M. Bartolomé, 2014, « Le mimétisme de la violence, le symbolique et la mémoire des victimes. Défis pour une culture des droits de l'homme », *Pédagogie et droits de l'homme*, [en ligne]. Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre, p.225-235.

TOURÉ Arbia Alpha Touré, 2022, *les pistes pour une stratégie de communication en faveur du « Mali Kura »*, mémoire de master soutenu à l'Université de lettre et des sciences humaine de Bamako.

Sitographie :

<https://koulouba.ml/la-presidence/histoire-symboles/les-anciens-presidents-de-la-republique/amadou-toumani-toure/>, consulté le 20 décembre 2023

https://www.lepoint.fr/afrique/mali-assises-nationales-de-la-refondation-ce-qu-il-faut-retenir-31-12-2021-2458696_3826.php#11, consulté le 15 décembre 2023

<https://www.cairn.info/revue-mondes-endeveloppement-2003-1-page-23.htm>, consulté le 12 novembre 2022

https://base.afrique-gouvernance.net/docs/rapport_cen_final.pdf, consulté le 03 janvier 2024



<https://journals.openedition.org/chrhc/1694>, consulté le 12 janvier 2024

<https://www.maliweb.net/contributions/transition-au-mali-que-cherche-ben-le-cerveau-2998438.html>, consulté le 10 novembre 2023

<https://www.jeuneafrique.com/1150692/politique/mali-le-m5-contestataire-un-jour-contestataire-toujours/>, consulté le 06 novembre 2023

<https://www.maliweb.net/insecurite/insecurite-dans-les-regions-de-gao-menaka-et-ansongo-les-populations-ne-savent-plus-a-quel-saint-se-vouer-2999056.html>, consulté le 18 novembre 2023